PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire - 2 juin 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 2 juin 2025 à 20h00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli

Sont présents(es) :

Rolland Camiré, maire
Sylvain Côté, conseiller no. 1
Philippe Verly, conseiller no. 2
Patrick Bernier, conseiller no. 3
Raymond Côté, Conseiller no 4
Jonathan Morin, conseiller no. 5
Johanne Maurice, conseillère no. 6

La directrice générale et greffière-trésorière, Marie-Céline Corbeil est également présente.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions du public
4. Rapports des différents comités et dossiers
ADMINISTRATION
5. Autorisation des comptes
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025
7. Dépôt du rapport du maire aux citoyens sur les faits saillant du rapport financier 2024
8. Dépôt du rapport 2024 sur la gestion contractuelle
9. Autorisation au maire pour signature des brefs de saisie
10. Publications pour la Fête nationale et la Confédération-Actualités l'Étincelle
RÈGLEMENTS
11. Politique établissant la procédure d'acquisition de chemins privés
SÉCURITÉ PUBLIQUE
TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS
12. Travaux de pavage
13. achat de matériel granulaire
HYGIÈNE DU MILIEU
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
14. Demande de dérogation mineure-106, de la Falaise, Lot 6 403 196
LOISIRS ET CULTURE
AUTRES
15. SPA-déclaration chien dangereux-préavis d'ordonnance
16. Correspondance
- **16.1.** MAMH point de TVQ
- **16.2.** MAMH états financiers 2024
- **16.3.** FQM assurances ristourne

17. Varia
18. Deuxième période de questions du public
19. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

2025-06-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par Sylvain Côté
appuyé par Philippe Verly
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point SPA-chien potentiellement dangeureux - préavis d'ordonance, tel que présentement inscrit et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public présent.

4. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS

a) **mairie:** le maire Rolland Camiré mentionne que le bâtiment de service du parc Floral est presque terminé et sera mis en service dans les prochaines semaines.

b) **Travaux publics et hygiène du milieu**: Les travaux de rechargement sont en cours. La 2e passe de niveleuse aura lieu dans la 2e semaine de juin. Ensuite l'abat poussières sera étendu. La porte du garage de voirie a été changée. Un ponceau sera changé dans la semaine du 16 juin au coin du 11e rang et de Goshen.

c) **Régie incendie**: le conseiller Philippe Verly mentionne que la Régie a mis en vente 2 véhicules pour le remplacer par un VUS électrique.

d) **Loisirs, culture, familles et aînés**: la conseillère Johanne Maurice mentionne que la vente de garage aura lieu le 7 juin au parc Floral et que la saison de baseball débute le 24 juin prochain.

e) **environnement:**

f) **Trans-Appel:** Le conseiller Patrick Bernier fait un résumé du dernier CA. Le CA s'est prononcé face au transporteur qui exige une renégociation du contrat. La MRC et la Ville de Windsor feront les suivis. La demande de subvention pour le transport adapté.n'est pas finalisée, toujours en attente de résolutions de certaines municipalités.

g) **Urbanisme:** Le conseiller Sylvain Côté mentionne qu'une demande a été entendue au CCU mais qu'il manque des informations pour finaliser la décision. Le CCU devra se réunir à nouveau pour ce dossier.

ADMINISTRATION

2025-06-02 **5. AUTORISATION DES COMPTES**

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par Raymond Côté
appuyé par Johanne Maurice
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

Liste des paiements émis **(du 2025-05-06 au 2025-06-02)**

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202500284 (I)		2025-05-14	4	BELL MOBILITÉ	82,84 $
202500285 (I)		2025-05-14	143	BELL CANADA	110,38 $
202500286 (I)		2025-05-14	1168	COGECO Connexion Inc.	83,88 $
202500287 (I)		2025-05-14	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 $
202500288 (I)		2025-05-14	28	hydro	24,79 $
202500289 (I)		2025-05-14	28	hydro	315,18 $
202500290 (I)		2025-05-14	41	MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	38,80 $
202500291 (I)		2025-05-14	885	PITNEY BOWES LEASING	309,40 $
202500292 (I)		2025-05-14	1476	PITNEYWORKS	642,80 $
202500293 (I)	8390	2025-05-14	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	107,79 $
202500295 (I)		2025-05-14	341	ÉCOLE SECONDAIRE DU TOURNESOL	100,00 $
202500302 (I)		2025-05-30	1360	ADN COMMUNICATION	53,50 $
202500303 (I)	8392	2025-05-30	1603	DRE SUZANNE LECOMPTE, M.V.	795,00 $
202500304 (I)		2025-05-30	789	ÉNERGIE SONIC INC.	282,39 $
202500305 (I)		2025-05-30	1355	EUROFINS ENVIRONEX	201,21 $
202500306 (I)		2025-05-30	1426	FQM Assurances	331,36 $
202500307 (I)		2025-05-30	885	PITNEY BOWES LEASING	12,41 $
202500308 (I)		2025-05-30	1491	Régie inter. sanitaire des Hameaux	4 726,39 $
202500309 (I)		2025-05-30	1000	VALORIS	2 467,08 $
202500310 (I)		2025-05-30	28	hydro	163,44 $
202500311 (I)		2025-05-30	28	hydro	636,68 $
202500312 (I)		2025-05-30	28	hydro	1 737,79 $
202500313 (I)		2025-05-30	28	hydro	42,55 $
202500314 (I)		2025-05-30	28	hydro	545,13 $
202500315 (I)		2025-05-30	1546	Archives Lanaudière	62,14 $
202500316 (I)		2025-05-30	1605	Technologies Bionest inc.	347,45 $
202500317 (I)		2025-05-30	1470	Centre d'inspection & Ici Pneu Sherbrooke	7,59 $
202500318 (I)		2025-05-30	1191	COMMUNIC. NELSON BILODEAU CAFIT	379,42 $
202500319 (I)		2025-05-30	1606	Dan Coutu	152,18 $
202500320 (I)		2025-05-30	41	MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	100,00 $
202500321 (I)		2025-05-30	41	MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	0,00 $
202500322 (I)		2025-05-30	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.	1 138,25 $
202500323 (I)		2025-05-30	1514	France Morin	300,00 $
202500324 (I)		2025-05-30	94	GABRIEL COUTURE ET FILS LTEE	5 623,78 $
202500325 (I)		2025-05-30	977	IN-FO.CA	152,33 $
202500326 (I)		2025-05-30	1072	PHILIPPE LAPLANTE	60,00 $

202500327 (I)	2025-05-30	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	335,76 $
202500328 (I)	2025-05-30	858	LOCATION D'AUTO BEAUDOIN	40,26 $
202500329 (I)	2025-05-30	35	LOCATION WINDSOR INC.	274,46 $
202500330 (I)	2025-05-30	1037	ENTREPRISE LTCA INC.	160,96 $
202500331 (I)	2025-05-30	1399	Linde Canada inc.	5,27 $
202500332 (I)	2025-05-30	41	MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	56 373,71 $
202500333 (I)	2025-05-30	1078	JOSIANE PERRON	184,99 $
202500334 (I)	2025-05-30	1579	P/A G.G.M. (Windsor) 6425	341,48 $
202500335 (I)	2025-05-30	883	POMPEX INC	5 284,71 $
202500336 (I)	2025-05-30	1245	PORTES DE GARAGE PROVOST INC.	10 204,03 $
202500337 (I)	2025-05-30	74	MINISTRE DES FINANCES	95 438,00 $
202500338 (I)	2025-05-30	1262	TRANSPORT-EXCAV. JOCELYN MÉNARD	5 961,45 $
202500339 (I)	2025-05-30	1250	SOMAVRAC C.C. INC.	22 502,91 $
202500340 (I)	2025-05-30	899	JEAN-LUC TREMBLAY	60,00 $
202500341 (I)	2025-05-30	1321	ALAIN VIDAL	60,00 $
202500342 (I)	2025-05-30	14	VIVACO groupe coopératif	187,48 $
Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000				219 687,14 $
Total des paies émises		(du 2025-05-06 au 2025-06-02)		19 807,35 $

2025-06-03 **6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025**

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Patrick Bernier
appuyé par Philippe Verly
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025.

dépot **7. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANT DU RAPPORT FINANCIER 2024**

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire dépose le rapport du maire aux citoyens sur les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Val-Joli pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024. Ce rapport sera publié dans la prochaine édition du bulletin municipal Les Nouvelles de Val-Joli et sur le site internet.

dépot **8. DÉPÔT DU RAPPORT 2024 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

La greffière-trésorière dépose le rapport annuel de l'application du règlement de gestion contractuelle pour l'année 2024.

2025-06-04 **9. AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNATURE DES BREFS DE SAISIE**

CONSIDÉRANT l'article 1013 du Code municipal, la greffière trésorière peut prélever avec les frais de justice au moyen de la saisie et de la vente de tous les biens meubles et effets de telle personne, trouvés sur le territoire de la municipalité si, après les 30 jours qui suivent la demande faite en vertu de l'article 1012 ou à l'expiration de tout autre délai applicable conformément à la section IV du chapitre XVIII de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) portant sur le paiement et le remboursement des taxes, selon le cas, les sommes dues par les personnes inscrites au rôle de perception n'ont pas été payées;

CONSIDÉRANT l'article 1014 du Code municipal, un avis d'exécution doit être signé par le maire et adressé à un huissier pour le recouvrement des taxes municipales dues;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'autoriser le maire à signer les brefs de saisir pour les contribuables sélectionnés de la liste des taxes municipales dues;

D'autoriser le déboursé des frais encourus pour enclencher cette procédure ainsi que la refacturation des frais à chacun des contribuables pour lesquels des brefs de saisie seront émis.

2025-06-05 **10. <u>PUBLICATIONS POUR LA FÊTE NATIONALE ET LA CONFÉDÉRATION-ACTUALITÉS L'ÉTINCELLE</u>**

CONSIDÉRANT que L'actualité l'Étincelle propose une promotion pour la Fête nationale et la Fête du Canada;

Il est proposé par Patrick Bernier
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'acheter la publicité de la promotion Fête nationale et Fête du Canada, soit 2 parutions 1/16 de page noir et blanc au montant de 183.50$ plus taxes

RÈGLEMENTS

2025-06-06 **11. <u>POLITIQUE ÉTABLISSANT LA PROCÉDURE D'ACQUISITION DE CHEMINS PRIVÉS</u>**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Val-Joli a compétence en matière de voirie sur son territoire;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de sa compétence en matière de voirie, il peut être approprié que la Municipalité acquière des chemins privés;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité peut acquérir des biens pour les fins de sa compétence;

CONSIDÉRANT que le Conseil entend s'assurer, dans le but de la saine gestion des deniers publics par l'administration municipale, que les coûts reliés à l'entretien des chemins privés qui deviendront publics soient raisonnables;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a compétence en matière de sécurité;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la Municipalité de Val-Joli désire s'assurer que les usagers des chemins privés susceptibles de devenir des chemins publics pourront les utiliser en toute sécurité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Val-Joli désire établir des normes minimales à respecter, pour que toute demande de municipalisation d'un chemin privé soit basée sur les mêmes critères;

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter la Politique établissant la procédure d'acquisition de chemins privés.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

2025-06-07 **12. <u>TRAVAUX DE PAVAGE</u>**

CONSIDÉRANT les travaux de remplacement de ponceaux à l'intersection du 11e rang et du chemin Goshen;

CONSIDÉRANT que des travaux de pavage seront nécessaires;

CONSIDÉRANT l'estimé fourni par Pavage David Leblond;

CONSIDÉRANT que le règlement 2020-01 sur la gestion contractuelle prévoit une rotation des fournisseurs locaux;

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

D'attribuer le contrat de pavage à Pavage David Leblond pour le rapiéçage sur le rang 11 et autres menus travaux.

2025-06-08 **13. ACHAT DE MATÉRIEL GRANULAIRE**

CONSIDÉRANT les besoins en matériaux granulaires pour l'entretien des chemins et autres besoins ponctuels de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité favorise la plus courte distance lorsque possible pour l'approvisionnement en matériaux granulaires lorsque le matériel souhaité est disponible;

CONSIDÉRANT les travaux identifiés lors de la planification budgétaire;

Il est proposé par Johanne Maurice
Appuyé par Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE s'approvisionner pour les matériaux granulaires auprès des fournisseurs suivants:

9207-1547 Michel Marcotte pour

- Correction de la courbe du rang 10 pour 420 tm
- Rang 9, Kendall, Coutu et autres rechargements pour 1300 tm
- Tout autre travail si la distance le justifie

Entreprise B. Chevalier

- pour criblure et MG20B pour une prévision de 1000 tm pour travaux sur le chemin de la Grande Ligne et le 10e rang
- Tout autre travail si la distance le justifie

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

14. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE-106, DE LA FALAISE, LOT 6 403 196

Ce point est reporté

LOISIRS ET CULTURE

AUTRES

2025-06-09 **15. SPA-DÉCLARATION CHIEN DANGEUREUX-PRÉAVIS D'ORDONNANCE**

CONSIDÉRANT qu'un événement de morsure par un chien a eu lieu sur le territoire de la municipalité de Val-Joli et qu'un rapport de la Sureté du Québec ainsi qu'un rapport de la SPAE ont été transmis à la municipalité;

CONSIDÉRANT que suite à cet événement, la municipalité a ordonné au propriétaire du chien de se présenter à un examen vétérinaire afin d'évaluer le potentiel de dangerosité du chien et a exigé des mesures de gardes temporaires;

CONSIDÉRANT que la Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPAE) a transmis à la municipalité de Val-Joli son opinion quant à l'évaluation vétérinaire;

CONSIDÉRANT que ce rapport recommande de déclarer le chien potentiellement dangereux ;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Patrick Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE signifier au propriétaire et à la Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPAE) un préavis d'ordonnance l'intention du conseil municipal de Val-Joli de déclarer l'animal potentiellement dangereux.

16. CORRESPONDANCE

16.1. MAMH POINT DE TVQ

16.2. MAMH ÉTATS FINANCIERS 2024

16.3. FQM ASSURANCES RISTOURNE

17. VARIA

18. deuxième période de questions du public

pas de public présent

2025-06-10 **19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20 h 51. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,	**Marie-Céline Corbeil**
maire	directrice générale, greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Signé à Val-Joli en date du _____

_____
Rolland Camiré, maire